

FICHE 3 LE POUVOIR D'UNE IMAGE

 45 min

Objectifs

- Comprendre les enjeux liés aux nouveaux moyens de communication et l'impact des images.

Matériels



- Photos à télécharger ;
- Vidéoprojecteur et ordinateur (pour projeter des images et une vidéo).

Notions clés abordées

- ➔ La publication d'une photo ou d'une vidéo sur Internet a un impact beaucoup plus important que la plupart des personnes ne l'imaginent. Avant de partir, il peut être utile de rappeler aux jeunes que prendre en photo des habitant·e·s n'est pas neutre et peut avoir un impact pour la personne photographiée, pour le jeune, et pour les relations entre pays du Nord et pays du Sud.

Points d'attention pour l'animateur·rice

Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Les jeunes ne doivent pas s'autocensurer. Il est utile que l'animateur·rice ait lu le débriefing en amont afin d'avoir des éléments de langage pour l'animation.

Déroulement de l'animation

1. Plusieurs images issues des propositions ci-dessus ou trouvées par l'animateur·rice sont présentées sur la table ou sont envoyées aux participant·e·s grâce à leurs smartphones.

2. Chacun·e des participant·e·s doit choisir une image qui lui plaît, qui l'interpelle, qui la choque ou à laquelle elles s'identifie, puis explique au groupe les raisons de son choix.

3. Puis, en fonction du nombre d'images et du temps disponible, toutes les images, ou une partie, sont questionnées de façon collective :

- ➔ Comment réagissez-vous en voyant cette image ?
- ➔ Quel est le contexte selon-vous ?
- ➔ Pensez-vous que les personnes sur la photo ont donné leur accord ?
- ➔ Comment l'image peut être interprétée par des proches en France ? et par le partenaire local ?
- ➔ Quels en sont les effets ?
- ➔ Quels éventuels stéréotypes sont véhiculés ?

4. Pour conclure et compléter, l'animateur·rice propose des éléments du débrief ci-dessous qui n'ont pas été évoqués pour faire réfléchir les jeunes à l'impact de leurs photos et vidéos lors de leur voyages.

5. Pour apporter un peu de légèreté à la fin de l'animation, l'animateur·rice peut proposer aux participant·e·s de découvrir le compte Instagram Barbie Savior qui tourne en dérision les photos prises par les voyageurs·euses.



<https://www.instagram.com/barbiesavior/>

Débriefing

Il est crucial de reconnaître et de respecter le droit à la vie privée et à la dignité des personnes, en particulier des enfants, lors de voyages. Il est important de faire comprendre aux jeunes de faire très attention et de leur déconseiller de prendre des photos de personnes, en particulier des enfants.

Comment réagirions-nous si des touristes étrangers prenaient des photos de personne, et surtout d'enfants, en France sans leur demander l'autorisation ? Et si ces photos de nous se retrouvaient sur les réseaux sociaux d'inconnu-e-s avec des commentaires ?

Photographier des personnes, surtout dans des situations intimes ou sans leur permission, peut violer leur droit à la vie privée. Cela peut être surtout préoccupant dans des contextes culturels où la discrétion et la vie privée sont fortement valorisées. Dans de nombreuses cultures, prendre des photos est considéré comme intrusif, et certaines personnes peuvent se sentir offensées ou mal à l'aise d'être photographiées, voire estimer que cela peut voler leur âme. D'où l'importance de demander le consentement.

Prendre des photos d'enfants, qui sont particulièrement vulnérables, sans le consentement de leurs parents ou tuteurs et tutrices peut exposer les enfants à des risques potentiels, y compris la violation de leur sécurité et de leur bien-être.

En France, il est obligatoire de demander une autorisation écrite des parents avant de prendre un ou une mineur-e en photo, même dans un lieu public, dès lors que l'enfant est reconnaissable. De même pour les adultes, il faut son autorisation. Mais à l'étranger aussi, la Convention internationale relative aux droits de l'enfant prévoit une « protection de la loi » contre les immixtions dans la vie privée de la ou du mineur-e, qui porteraient atteinte à son honneur ou sa réputation ; et en Afrique, certains pays reconnaissent un droit à l'image, législatif ou jurisprudentiel.

Il faut également que les jeunes prennent conscience de l'impact de leurs photos sur l'image qu'elle renvoie du pays et de ses habitant-e-s. Quels stéréotypes la photo peut renforcer ou au contraire détricoter ? Est-ce que l'image décrit une vision misérabiliste des pays du Sud ? En encourageant une approche éthique de l'image, on peut contribuer à préserver l'intégrité culturelle des destinations visitées.

Enfin, il est conseillé d'éviter les photos de personnes ; cependant, si les jeunes y tiennent énormément alors avant de prendre des photos de personnes, il est nécessaire d'établir une communication respectueuse. Demander la permission et expliquer l'usage prévu des photos favorise un échange positif et respectueux.

En somme, il est essentiel de prendre conscience de l'impact potentiel de la photographie sur les individus et de faire preuve de respect et de sensibilité culturelle lors de vos voyages. Adopter une approche éthique en matière de photographie contribue à préserver les droits des personnes et à promouvoir un tourisme responsable.

Les enfants dans les pays du Sud se font beaucoup plus photographier que dans les pays du Nord, et pas de la même manière. Une journaliste a classé les pays dans lesquels il y a beaucoup de photos d'enfants, prises par les touristes ou non. La quantité des clichés représentant des enfants dans les pays du Nord est moindre que dans les pays du Sud – à l'instar du Bénin, de l'Inde ou du Sénégal –, où une part importante des photos prises sont des photos d'enfants.

Vous trouverez l'article en entier ici :



<https://www.slate.fr/story/169629/voyage-touristes-occidentaux-photos-enfants-africains-asiatiques-droit-image>



Graphique issu de l'article résumant le comportement des touristes occidentaux :

